

Vocabulaire :

- + Une musique, un texte profane : musique, texte qui ne sont pas religieux.
- + Le chant grégorien : un chant religieux catholique du Moyen Âge, à une seule voix.
- + La polyphonie : un chant à plusieurs voix.
- + Un troubadour : un poète musicien du Moyen Âge qui écrit en langue d'oc.
- + Un trouvère : un poète musicien du Moyen Âge qui écrit en langue d'oïl.

LES ARTS DU SON

I- La musique religieuse

Elle est principalement vocale, et utilise peu d'instruments en dehors de l'orgue employé dans les églises. Le style le plus connu est le chant grégorien hérité des chants liturgiques romains. L'essentiel de son répertoire est composé à l'époque carolingienne et se développe jusqu'aux XIIème et XIIIème siècles. Ces chants sacrés sont interprétés a cappella, par un chœur ou par un soliste. Ils appellent au calme, au recueillement et à la contemplation intérieure. Ces chants sont très conservateurs et n'autorisent aucune créativité. Au XIème siècle apparaît le déchant ou *discantus*, un style qui utilise la polyphonie. Les XIIème et XIIIème siècles produisent des conduits très en vogue, qui servent des textes à caractères moralisateurs. Déchants et conduits constituent un premiers pas vers l'inventivité pour le musicien. L'hymne appartient au même registre, c'est un poème lyrique à la gloire d'un personnage ou d'une grande idée. Pierre Abélard est un compositeur de ce genre très apprécié de son temps. Les nombreux hymnes qu'il compose pour les moniales du Paraclet sont conservés.

II- La musique profane

Elle utilise des instruments de musique qui se développent pour satisfaire à sa pratique. Ils se divisent en deux types, les hauts et les bas, et se définissent selon leurs usages et leurs sonorités. Les hauts sont des instruments de plein air comme le tambour, la trompette, la cornemuse. Les bas sont utilisés pour la musique d'intérieur : le luth, la vielle, la flûte, la lyre....

III- Les troubadours et trouvères

Ces musiques et ces chants sont colportés en langue d'oïl par les trouvères au nord et en langue d'oc par les troubadours du sud. Troubadours et trouvères officient dans les cours nobles. Ils sont souvent sous la protection d'un seigneur qui leur offre le gîte et le couvert ainsi qu'une rémunération en échange de leur talent de musicien et de conteur. Adam de la Halle, trouvère né au XIIIème siècle, est un artiste de cette époque encore connu avec Robin et Marion qui réunit avant l'heure tous les composants d'un bon opéra-comique.